

« Il faut en finir avec le faux libéralisme des rentiers »

FIGAROVOX/ANALYSE - Publié le 27/10/2017

Par Steve Obana, professeur de finance à l'ESCP Europe

La critique qui est adressée à l'ordre économique actuel, souvent appelé l'ordre « néolibéral » par ses détracteurs, porte la plupart du temps sur le fait qu'il tente de soumettre toutes les activités humaines à la « loi implacable du marché ». C'est donc un excès de libéralisme qui serait la cause des désordres constatés aujourd'hui : hausse des inégalités, chômage et sous-emploi persistant etc.

Cette lecture quelque peu dogmatique de la situation actuelle se doit d'être nuancée, car le capitalisme de rentiers qui domine aujourd'hui est aux antipodes de l'idéal décrit par le père fondateur de la pensée libérale que fut Adam Smith.

Les premières distorsions de concurrence sont celles avantageant les multinationales par rapport à leurs compétiteurs de plus petite taille.

Ces distorsions sont de différentes natures. Premièrement, les grands groupes ont des possibilités d'optimisation fiscale que n'ont pas les PME, ce qui leur permet de payer parfois à peine 1% d'impôts sur leurs profits en les localisant dans les paradis fiscaux. Deuxièmement, les multinationales optimisent leur coût du travail via « l'offshoring » de leur production vers les pays à bas coût salarial. Un troisième effet de rente est lié aux avantages de plus en plus importants conférés par la taille, notamment (mais pas uniquement) dans le secteur du numérique, où les innovations permettent et accélèrent l'érection de barrières à l'entrée. Dans le secteur de la distribution, on sait que la taille est un facteur clé pour pouvoir pressuriser davantage les petits producteurs sur leurs prix de vente. Le très important mouvement de fusions-acquisitions qui s'est opéré depuis une quinzaine d'années témoigne de cette recherche de positions dominantes par les entreprises leaders de chaque industrie. Un quatrième effet de rente est lié aux intenses efforts de lobbying, et plus

généralement de capture du pouvoir politique, par les grands groupes. Ici, les exemples sont particulièrement nombreux. Les accords de « libre-échange » ne sont plus à proprement parler des accords facilitant le commerce de biens entre pays mais des accords entre multinationales et Etats permettant aux premières d'étendre ou protéger leurs rentes. Dans la plupart de ces accords, des tribunaux d'arbitrage permettent aux multinationales d'obtenir réparation de la part des Etats quand ceux-ci mettent en place des réglementations (sanitaires, écologiques, sociales) pouvant leur porter préjudice. Un autre aspect récurrent de ces accords de libre-échange a trait à la protection de la « propriété intellectuelle » des grands groupes, aux dépens de leurs concurrents et du consommateur. Sont également visées par les efforts de lobbying des grands groupes les différentes charges pesant sur le travail ainsi que les structures de négociation collective des salaires, notamment dans le contexte de dumping social en zone euro depuis le début de la dette souveraine et bancaire en 2010. Une autre distorsion de concurrence majeure liée à la taille est celle relative aux banques dites « too-big-to-fail », dont les créanciers, en infraction d'un des principes fondateurs du libéralisme, ont systématiquement été protégés par les gouvernements depuis la crise de 2008, avec pour conséquence l'augmentation de la dette publique et la mise en place de programmes d'austérité dans tous les pays avancés. Nombreux sont ceux qui ont pointé du doigt la capture du pouvoir politique par le « big business » depuis qu'a commencé le sauvetage du système bancaire il y a environ dix ans.

Le « néolibéralisme » se définit moins comme une doctrine visant à confier au marché la régulation de l'économie, que

comme un système politique d'extraction
et de conservation de rentes

Certains économistes ont tenté de séparer ce qui, dans l'augmentation de la valeur des entreprises depuis les années 80, relève des efforts de productivité et d'innovation et ce qui relève au contraire des effets de rente. Mordecai Kurz de l'université de Stanford a récemment estimé que presque 80% de la valeur de marché des actions des entreprises cotées peut être attribuée aujourd'hui à des effets rentes, une large part de ces effets étant concentrée dans le secteur des high tech. C'est un changement de paradigme complet par rapport au système économique qui prévalait avant l'entrée dans l'ère du « néolibéralisme ».

Ces observations fournissent d'ailleurs un nouvel angle d'approche de la question de la stagnation des gains de productivité et des salaires, que nous avons évoquée dans un précédent article. La recherche de rentes a supplanté les investissements dans la R&D et la productivité comme instrument de création de richesse actionnariale. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles la richesse créée depuis trente ans n'a pas été transférée vers les salaires ni même vers les revenus traditionnels du capital (les intérêts sur la dette des entreprises et les dividendes), qui n'ont pas atteint des niveaux anormalement élevés au regard de l'histoire longue. Comme le rappelle Joseph Stiglitz, les cinq géants américains Apple, Microsoft, Google, Cisco et Oracle détiennent plus de 500 milliards de dollars de réserves dans des paradis fiscaux, qu'ils ne reversent pas à leurs actionnaires sous formes de dividendes pour ne pas payer d'impôts. C'est donc à travers l'augmentation de la valeur des actions de ces nouveaux groupes « monopolistiques » que la richesse créée s'est avant tout manifestée.

A cette rente économique sur le capital actionnarial, il convient d'ajouter une autre rente sur la propriété foncière, dont bénéficient les habitants des grandes métropoles ayant acquis leurs biens avant la grande envolée des prix de l'immobilier depuis le début de ce siècle. Dans ce cas, c'est une autre déficience de marché qui est responsable de la rente : les restrictions à l'offre de logements au centre des grandes métropoles, qui sont souvent le fait de résistances politiques de la part des propriétaires soucieux de protéger leurs rentes...

Les détenteurs d'actifs ont également été nettement favorisés par les programmes de « Quantitative Easing » opérés par toutes les principales banques centrales depuis la crise de 2008, parallèlement aux coupes budgétaires. En effet, ces programmes ont eu pour conséquence de faire croître le prix des actifs (notamment les plus liquides, donc les moins liés à l'économie productive) à un rythme très supérieur à celui, très peu soutenu, de l'économie réelle, avec pour résultat une divergence aggravée entre les rémunérations du travail et du capital.

Dans le cas des Etats-Unis et du Royaume-Uni, un autre mouvement important a été une capture de la quasi-totalité des hausses de revenus salariaux par les 1% plus hauts revenus. Il est maintenant largement documenté que les salaires des patrons des grandes entreprises et des employés du secteur financiers incorporent une large part de rentes. Mais c'est également le cas d'autres professions très représentées au sein des 1% plus riches, et bénéficiant de fortes barrières à l'entrée, comme les médecins et les avocats...

Les rentiers du néolibéralisme adoptent une posture « libérale » par rapport aux différentes formes d'intervention publique visant à restreindre ou taxer les revenus de la rente (taxation du capital, réglementations du marché du travail, salaire minimum, structures de négociation collective, assurance chômage etc.). En revanche, ils voient d'un bon œil l'intervention de l'Etat dans le marché lorsqu'elle leur permet de sanctuariser davantage leurs rentes (dispositions protégeant la propriété intellectuelle et les investissements à l'étranger, exonérations de charges, programme d'achat d'actifs par la Banque Centrale, sauvetages, restrictions à l'offre de logements etc.).

Dans ce contexte, comme l'explique Simon Wren Lewis, le « néolibéralisme » se définit moins comme une doctrine visant à confier au marché la régulation de l'économie, que comme un système politique d'extraction et de conservation de rentes, utilisant le discours « libéral » comme une arme de circonstance pour justifier son maintien. La démystification de ce faux libéralisme est une priorité démocratique pour que puisse émerger une proposition politique de réforme radicale mais néanmoins démocratique et authentiquement libérale du statu quo.